

APPEL A PROJETS « EXCELLENCE » 2018

MSH PARIS -SACLAY & DEPARTEMENT SHS / UNIVERSITE PARIS-SACLAY

La MSH Paris-Saclay et le département SHS de l'Université Paris-Saclay (UPSaclay) s'associent pour lancer un appel à projets visant à favoriser l'émergence de projets d'Excellence en Sciences Humaines et Sociales au sein de Paris-Saclay.

L'objectif est de promouvoir des projets à fort potentiel, portés par des chercheurs issus d'unités et de disciplines différentes du territoire, dont les recherches sont prometteuses, en termes tant de qualité scientifique que d'externalités positives pour la communauté universitaire saclaysienne.

Les projets déposés doivent s'inscrire dans une des grandes thématiques stratégiques suivantes :

- 1) Big data et sciences sociales
- 2) Clusters innovants
- 3) Mobilité
- 4) Santé
- 5) Biodiversité
- 6) Energie

Ils doivent être portés par des scientifiques appartenant à des institutions différentes, et s'ouvrir à la collaboration avec les disciplines hors Sciences Humaines et Sociales.

Ces projets doivent présenter une interface avec les problématiques du territoire saclaysien, et comporter des déclinaisons possibles pour les acteurs du site (entreprises, personnels, associations, collectivités locales, usagers, etc.).

1/ ORIENTATIONS DE L'APPEL A PROJETS « EXCELLENCE »

L'appel à projets est destiné à encourager une coopération scientifique d'excellence à fort enjeu sociétal entre chercheurs SHS et au-delà. Il peut s'agir d'équipes qui ont déjà travaillé ensemble et souhaitent approfondir leur projet de recherche commun, en vue notamment de répondre à des appels à projets plus importants.

Le département SHS de l'UPSaclay et la MSH Paris-Saclay souhaitent favoriser une culture scientifique représentative de leurs grandes spécialités et qui répond aux enjeux de demain, en

faisant appel à différentes unités et acteurs du territoire, pour proposer des réponses tant aux besoins locaux qu'à des défis sociétaux.

Le projet sélectionné bénéficiera d'un budget 100 000 € sur 18 mois, incluant notamment le financement d'un post-doctorant. Les projets cofinancés par d'autres partenaires (institutions académiques, décideurs publics, partenaires industriels) sont éligibles. Les fonds seront disponibles jusqu'au 30/09/2020 à la MSH Paris-Saclay, qui en assurera la gestion administrative et financière.

La MSH Paris-Saclay et le département SHS de l'UPSaclay contribueront au bon accueil et au suivi du projet lauréat. Ce dernier bénéficiera d'un environnement propice à la recherche et à la créativité, s'appuyant sur un réseau de partenaires locaux et nationaux. Le projet sera signalé au GT (groupe de travail) SHS/Europe Paris-Saclay, qui veillera à l'orienter et l'accompagner si nécessaire vers des appels à projets plus conséquents.

2/ CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le projet doit répondre aux critères suivants :

- Faire intervenir au moins deux laboratoires de recherche du campus de Paris-Saclay ;
- Avoir au moins deux porteurs, rattachés à des laboratoires différents de Paris-Saclay ;
- S'ouvrir à des disciplines en dehors des SHS ;
- S'inscrire de manière explicite sur le territoire saclaysien ;
- Correspondre à au moins une des 6 thématiques retenues ;
- Se dérouler, selon un calendrier, de février 2019 à septembre 2020 ;
- Etablir un budget de 100 k€ dont un post-doctorant pour une durée d'un an.

Ne sont pas éligibles :

- Les projets portés par des chercheurs du même laboratoire ;
- Les projets qui ne s'inscrivent dans aucune des 6 thématiques retenues.

Les porteurs lauréats seront amenés à présenter leurs travaux dans le cadre d'un événement de restitution.

3/ MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidats complèteront le formulaire de candidature fourni en annexe.

Le dossier doit être transmis par voie électronique uniquement, selon le calendrier précisé ci-après, à l'adresse suivante : aap@msh-paris-saclay.fr

*Un accusé de réception sera transmis dans les 72 heures.
Tout dossier incomplet et hors délais sera refusé.*

4/ MODALITES DE SELECTION DES PROJETS

Seront évalués :

- La qualité scientifique du projet et de l'équipe porteuse ;
- Le caractère interinstitutionnel du projet ;

- L'inscription territoriale du projet ;
- L'inscription dans les 6 thématiques définies ;
- L'ouverture du projet à des disciplines hors SHS ;
- La programmation des recherches sur 18 mois et la pertinence budgétaire.

L'évaluation sera effectuée par des scientifiques extérieurs au périmètre Paris-Saclay.

La délibération sera faite par un jury composé des responsables de la MSH Paris-Saclay, du département SHS de l'Université Paris-Saclay et de la direction de la recherche de l'Université Paris-Saclay.

5/ RESULTATS

Les résultats seront publiés sur les sites internet de la MSH Paris-Saclay (www.msh-paris-saclay.fr) et de l'Université Paris-Saclay (<https://www.universite-paris-saclay.fr/fr>), selon le calendrier précisé ci-après.

Le lauréat recevra un courrier co-signé du directeur du département SHS de Paris-Saclay et du directeur de la MSH Paris-Saclay officialisant sa sélection.

6/ CALENDRIER

Session	DATE RETOUR DES DOSSIERS	DATE FIN EVALUATION	DATE PUBLICATION DES RESULTATS
1	20/12/2018	01/02/2019	08/02/2019

Pour tout renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à Laurent Baratin, responsable de la coordination scientifique de la MSH Paris-Saclay (01.47.40.23.34 - laurent.baratin@ens-paris-saclay.fr).